

À la Hague, le 03 décembre 2023,



Madame Stéphanie GAIFFE
Directeur Orano Recyclage La Hague

Monsieur Stéphane VALOUR
DRH Orano Recyclage

Monsieur Mustapha OULKHOUIR
Responsable des Relations Sociales Orano Recyclage

Objet : propositions SUD - négociation sur la radioprotection

Madame, Messieurs,

Suite à la 3^{ème} réunion de négociation du 23 novembre, et en préparation de la réunion de relecture de l'accord programmée le 7 décembre, veuillez trouver des propositions et revendications complémentaires.

À l'issue de cette 3^{ème} réunion, nous sommes allés échanger avec les équipes et différents échelons du secteur de la radioprotection. Nous apprécions que vous ayez effectué une démarche similaire auprès des salariés. SUD a toujours eu une position constante quant au rôle essentiel de RH sur le terrain. **Dans le cas présent, cela devrait nous permettre d'enrichir les propositions finales de l'accord radioprotection.**

Nous vous remontons ainsi, via ce courrier, les revendications émises par les radioprotectionnistes. **La prise en compte de ces revendications nous semble primordiale pour ne pas engendrer de profonds irritants et répondre à l'enjeu de reconnaissance des métiers de la radioprotection.**

Il est essentiel que l'accord proposé fasse l'adhésion de l'ensemble des radioprotectionnistes quels que soient leur régime de travail et leur fonction.

Nous vous demandons ainsi de porter attention aux demandes ci-dessous :

- **Une AI de 100 € brut minimum (50 € proposés actuellement) pour les salariés obtenant une formation diplômante.** Nous demandons une nouvelle fois que les salariés déjà titulaires d'un diplôme dans le domaine de la radioprotection bénéficient également d'une AI. L'absence de reconnaissance des diplômes déjà obtenus est très mal perçue. **L'effort de formation est le même pour tous et doit être récompensé de manière équitable.**
- Afin d'être cohérent et équitable avec les mesures proposées dans l'accord d'accompagnement CONVERGENCE phase n°2, nous vous demandons **d'attribuer les primes mensuelles de responsabilités suivantes :**
 - **194.17 €** pour les fonctions RUR, REP et TSQ **(0€ proposé actuellement)**
 - **145.63 €** pour les coordinateurs et PCE **(0€ proposé actuellement)**
 - **97.08 €** pour les RT **(0€ proposé actuellement)**

Cette demande s'avère légitime au regard des périmètres de la radioprotection. A titre d'exemple, il y a 4 ans, les équipes et services étaient partagés entre ateliers chimiques et mécaniques. **Cette CONVERGENCE a entraîné un énorme effort de formation et de polyvalence.**

- Afin de reconnaître l'ensemble des fonctions et favoriser la cohésion du collectif de travail, il est nécessaire **d'accorder une augmentation individuelle aux salariés occupant des postes de RUR, coordinateurs, REP, PCE et TSQ E déjà en place sans conditions de diplôme ou d'ancienneté au poste. Nous demandons que cette AI soit de 100 € brut minimum. (50 € proposés actuellement)**
- Au regard de l'extension des périmètres **des HN et 2*8**, nous demandons **une AI de 100 € (50€ proposés actuellement)**.
- Pour les salariés en 5*8, nous demandons que le palier 1 proposé, *au moins 50 % de niveau 2 sur le périmètre (22 ateliers)*, **soit abaissé à 30%**, cela correspondant à 2 bulles.

Un palier atteignable rapidement permettra à chacun de s'inscrire dans l'effort de formation avec la motivation nécessaire. Là encore, il ne faut pas oublier la fusion récente des équipes « ateliers mécaniques » et « ateliers chimiques » (dans CONVERGENCE, la fusion de 2 ateliers a une cible principale à 70% et les paliers sont ensuite fonction de ces 70%).

Au surplus, le palier 4 étant inatteignable en l'état, nous attendons de voir les modifications que vous envisagez et pour lesquelles vous vous êtes engagés.

En espérant que ces demandes modérées et cohérentes soient prises en compte.

Cordialement,

Arnaud LEMAITRE

TSQ Evaluation éq.5

Secrétaire de la section Syndicale Orano Recyclage La Hague